



COMPTE-RENDU de la quatrième réunion 2025-2026 des membres du comité EHDAA, tenue le mercredi 11 mars 2026 en visioconférence dû à la mauvaise température.

| | | |
|------------------------|------------------------|--|
| Sont présents : | Audrey Fortin | Représentante personnel de soutien |
| | Caroline Lemieux | Représentante personnel enseignant |
| | Vanessa Gendron-Doucet | Représentante personnel enseignant |
| | Manon Légaré | Représentante directions d'écoles |
| | Nancy Bilodeau | Représentante du Centre de services scolaire |
| | Sylvie Gilbert | Secrétaire du comité |
| | Véronique Kenty | Représentante personnel professionnel |
| | Magali Lamontagne | Représentante CIUSSS / Mission réadaptation |
| | Denis Houle | Représentant CIUSSS / Mission CLSC |
| | Cindy Trottier | Parent |
| | Karine Asselin | Parent |
| | Marie-Ève Bouchard | Parent |
| Sont absents : | Tammy Bellefleur | Parent |
| | Audrey Hudon | Parent |
| | Claudia Perron | Parent |
| | Kathy Roy | Parent |
| | Claudie Trottier | Parent |
| | Janick Villeneuve | Parent |
| | Sébastien Gauthier | Parent |
| | Kassandra Pouliot | Parent (s'est désistée) |
| | Félix Tremblay | Parent (s'est désistée) |
| | Nancy Bouchard | Parent (s'est désistée) |
| | Steeve Girard | Parent (s'est désisté) |

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Nancy Bilodeau souhaite la bienvenue aux membres à notre quatrième rencontre 2025-2026. Puisque nous n'avons pas quorum ce soir, un compte-rendu sera rédigé au lieu d'un procès-verbal.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Cindy Trottier fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux points sont ajoutés au varia.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Bouchard et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 JANVIER 2026

Mme Cindy Trottier fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier dernier.

En suivi au point 7, Mme Bilodeau mentionne qu'il ne sera pas possible d'annoncer nos rencontres de façon plus large afin d'offrir à d'autres parents la possibilité d'y assister en visioconférence. Selon Mme Annie Tremblay, puisque que notre comité est consultatif et non informatif, nous nous devons de protéger la confidentialité des sujets abordés.

En suivi au point 8, Mme Bilodeau mentionne que la politique sur les mesures de contrôle a été présentée à toutes nos instances et a par la suite été adoptée au conseil d'administration. Celle-ci sera déposée sur notre site internet dans les prochains jours.

En suivi au point 9 concernant les projets EHDAA des écoles, les directions concernées ont été informées par courriel de nos décisions quant aux choix et aux montants accordés à ceux-ci.

En suivi au point 11 concernant la possibilité d'obtenir des fonds Desjardins afin de bonifier notre budget destiné aux projets EHDAA pour les années à venir, Mme Bilodeau mentionne avoir effectué certaines vérifications à ce sujet. Toutefois, il semblerait que ces fonds ne soient pas destinés aux comités, mais plutôt aux écoles souhaitant présenter un projet spécifique. Mme Bilodeau vérifiera auprès de M. Jimmy Meunier, président du comité de parents, afin de confirmer cette information.

Il est proposé par Mme Véronique Kenty et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. PLAN D'ACTION DU COMITÉ

Aucun changement apporté.

5. REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Nous avons été informés du désistement de Mme Kassandra Pouliot au sein du comité EHDAA ainsi que de son rôle de représentante au comité de parents. Par conséquent, un nouveau parent devra être nommé afin d'assurer son remplacement.

Étant donné l'absence de M. Sébastien Gauthier, représentant substitut au comité de parents, nous prendrons contact avec lui afin de connaître son intérêt à assumer ce rôle de manière officielle. Dans l'affirmative, nous procéderons à la nomination d'un nouveau substitut.

Mme Marie-Ève Bouchard ainsi que Mme Cindy Trottier ont exprimé leur intérêt pour le rôle de substitut.

6. SOUS-COMITÉ EHDAA

En suivi à notre dernière rencontre, Mme Bilodeau mentionne qu'il sera possible de réaliser, en collaboration avec les conseillères pédagogiques, des capsules d'information portant sur notre comité EHDAA. Celles-ci pourront être déposées sur notre site internet et publicisées sur la page Facebook du CSS et celles des écoles. En tant que membres du comité EHDAA, nous pourrions également partager les capsules dans notre entourage.

7. ALLOCATIONS 2025-2026

Ce point est reporté à notre prochaine rencontre puisque les données fournies par le service des finances ne sont pas disponibles pour le moment.

8. PARCOURS SCOLAIRES

À l'aide d'une présentation, Mme Bilodeau nous explique les différents parcours de formation au primaire et au secondaire en adaptation scolaire, incluant les classes spécialisées pour nos élèves ayant des besoins particuliers et de grandes difficultés d'apprentissage, avec ou non, un bulletin modifié.

Plusieurs questions des parents sont abordées et traitées au fil de la présentation.

Nous préparons actuellement un nouveau document portant sur les parcours scolaires qui remplacera celui présenté ce soir et que nous pourrions ramener lors de notre prochaine rencontre ainsi qu'un document où l'on vous présentera les différentes classes spécialisées.

Ce sujet des parcours scolaires pourrait être l'un des premiers thèmes à aborder dans nos capsules du comité EHDAA, étant donné l'intérêt et les questions soulevées par plusieurs parents à cet effet.

9. BULLETIN MODIFIÉ

Un bulletin modifié ne peut se faire qu'à partir du moment où l'élève a un retard d'au moins 2 ans dans ses apprentissages et qu'il est en échec depuis ce temps, soit à partir de la troisième ou la quatrième année.

L'élève avec un bulletin modifié a ses propres objectifs à lui selon son plan de modification au bulletin. Ses résultats sont également en fonction de ce même plan de modification afin de lui éviter qu'il soit toujours en échec. Il ne fait donc pas les examens du ministère puisque son parcours est modifié selon son niveau d'apprentissage personnel et devra donc accéder à son diplôme d'études secondaires par le biais de l'école des adultes.

Nous faisons toujours preuve de prudence avant d'envisager l'émission d'un bulletin modifié. Des mesures d'adaptation sont d'abord mises en place pendant au moins un an afin de permettre à l'élève de rattraper son retard. Si la situation le requiert, la décision de procéder à un bulletin modifié est ensuite prise en collaboration avec les parents.

Il est désormais possible de modifier un bulletin à tout moment au cours de l'année scolaire. Cette modification peut également s'appliquer à une seule discipline, comme le français ou les mathématiques, par exemple.

10. BUDGET

| | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Budget annuel du comité : | 3 500.00 \$ |
| Budget pour projets EHDAA : | - 2 500.00 \$ |
| Dépenses du comité à ce jour : | - 177.85 \$ |
| SOLDE DU BUDGET : | <u>822.15 \$</u> |

11. COMITÉ DE PARENTS (sujets en lien avec les élèves HDAA seulement)

Rien à signaler puisque M. Sébastien Gauthier, représentant substitut au comité de parent, est absent ce soir.

12. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

Rien à signaler. La prochaine rencontre du comité est prévue en avril.

13. CORRESPONDANCE

Aucune.

14. VARIA

Capsule vidéo pour Marie-Ève Bernard

Mme Cindy Trottier questionne à savoir ce qui serait pertinent de parler lors de cette capsule vidéo.

Les membres conviennent que lorsque Mme Marie-Ève Bernard transmettra les questions à Mme Cindy Trottier, celles-ci seront ensuite acheminées aux membres afin de déterminer ensemble les réponses à y apporter. Il serait pertinent d'expliquer, en premier lieu, la signification des lettres EHDAA.

Mme Marie-Ève Bouchard exprime également son intérêt à participer à la réalisation de cette capsule vidéo.

Indices de défavorisation

Mme Audrey Fortin informe les parents que plusieurs cotes de défavorisation ont diminué dans les écoles. Cette situation entraînera certaines compressions budgétaires, notamment au niveau des postes d'enseignants, puisque l'augmentation du nombre d'élèves par classe réduit les besoins en personnel enseignant.

Mme Bilodeau précise que nous n'avons aucun pouvoir décisionnel à cet égard et que ces changements auront des répercussions sur les services offerts aux élèves HDAA.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

Madame Marie-Ève Bouchard propose la levée de la réunion à 19 h 41. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 avril 2026.

NANCY BILODEAU

Représentante du Centre de services scolaire